



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Direction Générale des Etablissements de Santé (DGES)

**Termes de Référence sur l'organisation du
Comité régional de Développement consacré à
l'ouverture prochaine du centre hospitalier
régional de Kédougou**

1. Contexte

Pour améliorer l'accessibilité à des soins de qualité à la population, le Gouvernement du Sénégal a entrepris, depuis 2017, la construction de nouvelles structures hospitalières. Cet important programme comprend la réalisation clé en mains de 4 hôpitaux dont un (1) de 300 lits à Touba et trois (3) de 150 lits à Kaffrine, Kédougou et Sédhiou.

La réalisation du projet comprend l'exécution des études, les travaux de construction, l'équipement intégral des services médicaux et techniques, la mise en service et la maintenance.

Bâtis sur une superficie de 12 000 m², les hôpitaux de Sédhiou, Kaffrine et Sédhiou, qui viendront étoffer le parc hospitalier du Sénégal, comprennent :

- **des services médicaux** : médecine interne, pédiatrie, cardiologie, dermatologie, Service d'accueil des urgences, gynécologie ;
- **des services chirurgicaux** : chirurgie générale, orthopédie, ORL, ophtalmologie, bloc opératoire ;
- **des services d'aide au diagnostic** : Imagerie médicale (radiographie, échographie, scanner), laboratoire.

En perspective de la livraison de l'infrastructure prévue à la fin du mois de décembre 2020, un comité de développement sera tenu dans chaque région en vue de préparer l'ouverture et le démarrage des activités desdits hôpitaux. La Direction générale des Etablissements de Santé est chargée de préparer ces Comités régionaux de Développement en relation avec les Gouverneurs de régions concernés.

2. Objectifs du CRD

a. Objectif Général

Le principal objectif du CRD est de présenter la stratégie d'ouverture de l'hôpital régional de Kédougou.

b. Objectif spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce CRD sont :

- présenter le plan de marche vers l'ouverture de l'hôpital ;
- identifier et lever les contraintes avant l'ouverture de l'hôpital ;

- définir les modalités d'accompagnement de l'hôpital par les services déconcentrés de l'Etat que sont les Eaux & Forêts, la Brigade Régionale des Sapeurs-pompiers, la Brigade de Gendarmerie, la Police et les sociétés concessionnaires comme la SENELEC, la Sen Eau, la SONATEL;
- recueillir les attentes des élus locaux et des autres acteurs sur les modalités d'ouverture et de fonctionnement de l'hôpital.

3. Résultats attendus du CRD

Les résultats attendus du CRD sont les suivants :

- les contraintes sont identifiées et des actions pour les lever sont définies ;
- les modalités d'accompagnement de l'hôpital par les services déconcentrés sont définies ;
- les attentes des collectivités territoriales et des autres acteurs de la région sont recueillies ;
- le Comité technique régional de Suivi est mise en place par le Gouverneur.

4. Date et lieu du CRD

Le CRD est prévu le lundi 23 Novembre 2020 à partir de 09 heures précises à la salle de réunion de la Gouvernance de Kédougou (ou salle de réunion nouvel hôpital). Il sera présidé par le Ministre de la Santé et de l'Action sociale.

5. Méthodologie

Après le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre, l'équipe de la Direction Générale des Etablissements de Santé présentera la stratégie d'ouverture de l'hôpital régional de Kédougou. Cette présentation sera suivie des interventions du Directeur des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance, de celle du représentant de ELLIPSE, l'entreprise en charge de la construction. Ces interventions seront axées sur l'état d'avancement des travaux. Ces présentations seront suivies de discussions.

Le Directeur général des Etablissements de Santé fera également part des attentes du ministère par rapport aux services déconcentrés de l'Etat et des sociétés concessionnaires.

A la fin des discussions, Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, fera une visite de chantier au niveau de l'hôpital avant de clôturer la journée par un point de presse.

6. Le projet d'agenda

| Projet d'agenda | | |
|------------------------|--|-------------------------------|
| Heure | Activité | Responsable |
| 10h | Accueil du Ministre et de sa délégation | Gouverneur |
| 10h15-11H15 | Visite guidée de l'hôpital | DIEM |
| 11h15-11h30 | Arrivée à la gouvernance | Gouverneur |
| 11h30-12h | Allocutions d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue du Maire • Mot de bienvenue du Président du conseil départemental • Allocation de Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Action sociale | Allocution |
| 12h-12h15 | Présentation stratégies et des modalités d'ouverture de l'hôpital | DGES |
| 12h15-12h30 | Présentation de l'état d'avancement des travaux | DIEM |
| 12h30-12h45 | Présentation des attentes des acteurs locaux | Gouverneur |
| 12h45-14h45 | Discussions Synthèse & Conclusions | Ministre |
| 12H45-15H | Point de presse | Cellule communication |
| 15H | Pause déjeuner Retour | Médecin chef de région |

7. Liste des participants proposés

1. Monsieur Abdoulaye DIOUF SARR, Ministre de la Santé et de l'Action sociale ;
2. Monsieur Saer Ndao, Gouverneur de la région de Kédougou ;
3. Messieurs les Préfets de département (3) ;
4. Monsieur Alassane MBENGUE, Secrétaire Général du MSAS ;
5. Monsieur Alphonse Ousmane THIAW, Directeur de cabinet du MSAS ;
6. Monsieur Tidiane GUEYE, Conseiller Technique EPS du MSAS ;
7. Dr Oumou Kalsoum Ndao, Conseillère technique
8. Dr Fatou Mbaye SYLLA, Directeur Général des Etablissements de Santé ;
9. Dr Marie Khémesse NGOM, Directeur Général de la Santé
10. Mme Arame Top SENE, Directrice Générale de la Santé
11. Mr Ousmane DIA, Directeur des Etablissements Publics de Santé ;
12. Mr Amad DIOUF, Directeur des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance ;
13. Mr Ibrahima Souka Ndella DIOUF, Directeur des Ressources Humaines du MSAS ;
14. Mr Ousseynou NGOM, DAGE du MSAS ;
15. Mr Ousmane GUEYE, Directeur du SNEIPS et Equipes ;
16. Mme Ngoné NGOM GUEYE, cellule communication du Ministre
17. Dr Aladji Arona NDIAYE, Chef DEPSE/DEPS
18. Mr Mamadou SYLLA, bureau suivi DGES
19. Le Représentant de l'entreprise ELLIPSE ;
20. Le Président du Conseil départemental de Kédougou ;
21. Le Maire de la commune de Kédougou ;
22. Le Médecin Chef de la région de Kédougou ;
23. Le Médecin chef du District Sanitaire de Kédougou ;
24. Le Chef du Service régional de la SENELEC ;
25. Le Chef du Service régional de Sen Eau ;
26. Les Chefs d'agences de la SONATEL, Free, Espresso ;
27. Le Chef service régional Environnement ;
28. Le Chef du service régional de l'Eau et de l'Assainissement ;
29. Le Chef de la Brigade régionale des Sapeurs-Pompiers ;
30. Le Chef du service régional de la Sécurité publique (police) de Kédougou ;
31. Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Kédougou ;
32. Le Chef du service régional des Eaux & Forêts ;

33. Le Chef du Service régional de l'Action sociale ;

34. Le Chef de l'inspection du Travail de la région de Kédougou